

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

## Introduction aux études des migrations II: Perspectives des sciences sociales et du droit (2GG2016)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Master bilingue en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	3
<b>Master en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	3
<b>Pilier principal B A - ethnologie</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	3
<b>Pilier principal B A - géographie</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	3
<b>Pilier principal B A - sociologie</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	3
<b>Pilier secondaire B A - ethnologie</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	3
<b>Pilier secondaire B A - sociologie</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

### Equipe enseignante

Professeure : Christin Achermann  
Assistante: Léone Ruiz

### Contenu

Les migrations des individus entre Etats-nations sont fortement influencées par les lois nationales et le droit international qui définissent non seulement les conditions cadre de qui a le droit d'entrer un pays, mais aussi les modalités de séjour et d'intégration dans la société d'accueil. Cette introduction aux études des migrations donnera au cours de deux semestres un aperçu de différents sujets du domaine : l'ampleur et le caractère des mouvements migratoires en Suisse et dans le monde, les caractéristiques des migrant-e-s, l'Etat-nation et le contrôle des migrations, l'admission au pays, le système d'asile, l'intégration, l'exclusion des personnes indésirables, la naturalisation, etc. Chaque thématique sera abordée selon les perspectives suivantes : la théorie en sciences sociales, le cadre juridique, le côté « pratique » et empirique (c'est-à-dire l'application de la loi et l'action des acteurs concernés). Les sujets abordés dans le cours du semestre de printemps sont en particulier: Le système et la politique d'asile, l'exclusion, les personnes indésirables (« sans-papiers », requérant-e-s d'asile débouté-e-s), les renvois, la détention administrative.

### Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes.

L'examen porte principalement sur une présentation de la réponse de l'étudiant-e à une question choisie à l'avance parmi une liste de questions proposées, pour laquelle un document (cf. les consignes sur Moodle) devra impérativement être rendu (au plus tard) 24 heures avant le passage individuel de l'examen.

### Documentation

voir le site Moodle

### Pré-requis

Il est recommandé, mais pas obligatoire, d'avoir suivi le cours "Introduction aux études des migrations I" au semestre d'automne.

### Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra avec des lectures obligatoires.

### Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Appliquer les concepts aux phénomènes et pratiques sociaux et légaux
- Analyser de manière critique les processus et politiques migratoires
- Intégrer différents apports disciplinaires dans sa réflexion
- Décrire de manière critique des concepts et approches théoriques des études en migration
- Présenter oralement une réponse synthétique à une question

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

### **Introduction aux études des migrations II: Perspectives des sciences sociales et du droit (2GG2016)**

- Expliquer les bases légales centrales en matière de droit des migrations suisse

#### **Compétences transférables**

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Identifier les enjeux et les interactions multiples caractérisant une problématique
- Promouvoir l'esprit d'entreprise et développer la curiosité intellectuelle